

Conditions pour adhérer au club et participer aux activités :

- ① remplir correctement le formulaire ci-dessous (pages 1, 2 et 3)
- ② Fournir un **certificat médical** ou compléter l'**attestation de santé** (voir plus bas).
- ③ lire la notice d'information de l'assurance Allianz 2022 jointe et **remettre obligatoirement le bulletin n°1** (haut de la page 5) au club. Conserver le reste du bulletin. Même si vous ne souhaitez pas y souscrire, remplir alors la case "refuser les garanties" du bulletin et le remettre au club.
- ④ remettre le règlement : par chèque, en espèces, en chèques vacances ANCV ou coupons sport.
- ⑤ remettre le dossier à un responsable du club ou l'envoyer au trésorier :
Raphaëlle JOUVE / Aulagnier Grand / 43 520 MAZET SAINT VOY

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.
La pratique des activités du club sera impossible après la séance d'essai.

Prenez le temps s'il vous plaît de compléter correctement le dossier. Cela simplifiera le travail des bénévoles saisissant les données.

Toutes les cases grises doivent être complétées.

Les mentions suivantes sont obligatoires en vue de l'inscription au club et à la prise de licence à la Fédération de la Montagne et Escalade. Il est rappelé qu'aux termes de l'article 13 du règlement intérieur de la FFME, « la prise de licence est obligatoire pour tout adhérent à une association ou d'une section d'association affiliée à la FFME.

La FFME dématérialise ses licences. Vous recevrez par e-mail ou SMS un code d'accès, pour vous connecter au site de la FFME, à l'espace licencié, d'où vous pourrez imprimer votre licence si besoin, et toute attestation.

NOM de l'adhérent : **PRENOM :**

Date de naissance : Nationalité :

Sexe (cocher la bonne case) : homme femme

Pour les enfants (- de 18 ans) : NOM et PRENOM du responsable légal :

L'adhérent était-il déjà licencié l'année 2019-2020 ou 2020-2021 ? (cochez la case correspondante) :

- Oui dans le club Zénith Sensation Non, il s'agit d'une nouvelle adhésion
- Oui dans un autre club affilié à la FFME

Adresse

Code postal Ville

Téléphone (au moins un numéro obligatoire, pour prévenir en cas d'accident) :

fixe : portable :

E-mail (IMPORTANT pour recevoir votre licence et les informations du club) :

Personne à prévenir en cas d'accident, si différente :

CERTIFICAT MEDICAL

En cas de 1ere licence : compléter le certificat médical FFME et le fournir avec le formulaire. Pour les compétiteurs, s'assurer que la mention "compétition" est cochée. Sinon, vous serez enregistré en tant que grimpeur "loisir" et vous ne pourrez pas vous inscrire aux compétitions.

En cas de renouvellement de licence : Si vous avez transmis un certificat médical pour la saison 2018-2019 ou 2019-2020, vous devez seulement compléter et conserver le questionnaire de santé fourni. Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter, si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical.

Attestation de santé :

Pour les adultes : Je soussigné atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Pour les mineurs : Je soussigné en ma qualité de représentant légal de l'enfant adhérent atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Article Annexe II-23 (art. A231-3) le concernant et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Signature de l'adhérent ou du responsable légal (pour les mineurs)

Saison 2021-2022**Enfants en famille d'accueil ou en foyer : coordonnées de la famille d'accueil ou du foyer**

NOM du responsable :	<input type="text"/>	PRENOM :	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Téléphone	<input type="text"/>		
E-mail	<input type="text"/>		

Je soussigné (NOM et PRENOM) :
si l'adhésion concerne un mineur : agissant en qualité de représentant légal de (NOM et PRENOM DU MINEUR) :

Reconnaît avoir été informé que l'adhésion au club s'accompagne de la prise de la licence à la FFME.

Reconnaît que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur du club ainsi que celui de la FFME.

Atteste avoir remis au club en cas de 1ere licence un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre indication à la pratique de l'escalade en loisir ou en compétition (modèle ci-joint à faire compléter par votre médecin).

Atteste avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les garanties d'assurance proposées avec la licence ainsi que les garanties de personnes facultatives et avoir remis au club l'accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME dûment signé.

Autorise les intervenants du club Zénith Sensation à prendre toutes les décisions nécessaires en cas d'accident.

Reconnaît qu'en cas de dossier remis incomplet l'adhésion ne pourra être effective et que la pratique de l'escalade ne sera pas possible.

Date : Signature du membre ou de son représentant légal :

CHOIX DU PAIEMENT (cochez la case correspondante) :**Montant :**

- ① paiement **par chèque** (à l'ordre de Zénith Sensation) : un seul règlement
- ② paiement **en 3 fois par chèque** (à l'ordre de Zénith Sensation) : 3 chèques à fournir avec le dossier au moment de l'inscription. **Encaissements : 1er octobre, 1er janvier, 1er avril.**
- ③ **en espèces**
- ④ par chèques vacances **ANCV**
- ⑤ par **coupons sport**

INFORMATIONS

Le club peut utiliser votre image à des fins non commerciales sur tout type de support (affiche, site Internet, etc.). Si vous n'êtes pas d'accord, cochez la case suivante :

Le club et la FFME pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique pour des finalités fédérales comme l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club et la FFME.

Si vous refusez de recevoir des offres pour les événements de la FFME et des offres commerciales de la part de clubs partenaires, vous pouvez vous connecter sur votre espace personnel du site www.ffme.fr grâce à vos codes d'accès et modifier les règles d'utilisation de vos coordonnées. Les codes d'accès vous sont envoyés avec votre licence.

A tout moment, conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invités à vous adresser : au Club (Alexandre Aubry) et à la FFME : info@ffme.fr ou au 8/10 quai de la Marne 75019 PARIS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Site web du club : www.zenith-sensation.fr**Contact : Président : Gilles Russier au 06 50 69 64 68 / Trésorière : Raphaëlle Jouve au 06 34 10 64 93**

Saison 2021-2022

Les tarifs ci-dessous sont susceptibles d'évoluer légèrement. En effet, les montants des assurances, licences et réductions n'étaient pas connus au moment de l'impression du formulaire.

Tarifs adhésion 2021-2022 : Adultes (nés avant le 31/08/2004)		1	2
		Séances encadrées par bénévoles	Pour ADULTES : cours encadrés par moniteur B.E. pour l'année (2h00 / séance)
Part obligatoire	Cotisation FFME 2021-2022 + responsabilité civile + cotisation club + assurance Allianz Base	100 €	280 €
Options	Supplément pour assurance Base +	+ 3 €	+ 3 €
	Supplément pour assurance Base ++	+ 10 €	+ 10 €
	Ski de piste / slackline / trail / VTT (voir notice Allianz)	+ 5 / 5 / 10 / 30 €	+ 5 / 5 / 10 / 30 €
Réductions	réduction pour une 3e licence (famille)	-26,40 €	-26,40 €
	refus assurance Allianz Base : réduction :	- 8 €	- 8 €
TOTAL (calculez le montant total et entourez les options choisies)			

Tarifs adhésion 2021-2022 : Enfants (nés après le 31/08/2004) (avec cours d'escalade encadrés par un moniteur B.E.)		3	4
		groupe DEBUTANTS (1h30 par séance)	groupe CONFIRMES (2h00 par séance)
Part obligatoire	Cotisation FFME 2020-2021 + responsabilité civile + cotisation club + cours avec Brevet d'Etat + assurance Allianz Base	200 €	245 €
Options	Supplément pour assurance Base +	+ 3 €	+ 3 €
	Supplément pour assurance Base ++	+ 10 €	+ 10 €
	Ski de piste / slackline / trail / VTT (voir notice Allianz)	+ 5 / 5 / 10 / 30 €	+ 5 / 5 / 10 / 30 €
Réductions	réduction pour une 3e licence (famille)	-12,90 €	-12,90 €
	refus assurance Allianz Base : réduction :	- 8 €	- 8 €
TOTAL (calculez le montant total et entourez les options choisies)			

Inscriptions et tests
Mercredi 8 Septembre 2021 de 14h00 à 18h00

Horaires des séances

TARIFS

Adolescents / Adultes	Horaires	Encadrement	Tarif
Adultes	Tous les lundis , à partir du 13 septembre 2021*	de 19h00 à 21h00	encadrement : bénévoles 1
Adultes autonomes	Tous les jeudis , à partir du 16 septembre 2021*	de 19h00 à 21h00	pas d'encadrement 1
Enfants débutants G1 8 – 10 ans	Tous les mercredis , à partir du 15 septembre 2021*	de 13h30 à 15h00	encadrement : moniteur B.E. 3
Enfants débutants G2 10 – 12 ans	Tous les mercredis , à partir du 15 septembre 2021*	de 15h00 à 16h30	encadrement : moniteur B.E. 3
Ados confirmés G3 12 – 18 ans	Tous les mercredis , à partir du 15 septembre 2021*	de 16h30 à 18h30	encadrement : moniteur B.E. 4
Ados débutants G4 13 – 18 ans	Tous les mercredis , à partir du 15 septembre 2021*	de 18h30 à 20h00	encadrement : moniteur B.E. 3
Adultes débutants et confirmés G5	Tous les mercredis , à partir du 15 septembre 2021*	de 20h00 à 22h00	encadrement : moniteur B.E. 2

* hors vacances scolaires

Remarque 1 : Chaussons d'escalade : ils seront prêtés aux enfants du groupe débutants. Les enfants grimpeurs confirmés et les adultes devront avoir leurs propres chaussures. Le reste du matériel est fourni par le club.

Remarque 2 : une licence "découverte" permet de tester l'escalade sans s'engager : 6 € par jour.

Remarque 3 : il sera nécessaire de présenter un pass sanitaire valide à partir de 18 ans.

Cette disposition s'appliquera aussi au plus de 12 ans à partir du 29/09/2021.